

# LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N°39 - 13 septembre 2024



## ÉDITO

**Jean-Philippe  
Agresti**

Recteur de l'Académie  
Orléans-Tours

## Une exigence sociétale et humaine

La prise en charge éducative des élèves à besoins particuliers en situation de handicap ou non est une priorité pour l'Education nationale, en particulier dans notre Académie, où leur nombre augmente chaque année, et dans des proportions plus importantes que les autres. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, notamment en matière de généralisation des unités localisées pour l'inclusion scolaire, le recrutement, la formation et la répartition des personnels spécialisés seront des paramètres déterminants pour monter en compétences et garantir le droit à la scolarisation pour tous. ULIS, EMAS, DAME... La problématique n'est pas tant celle des moyens techniques et financiers, mais plutôt celle des ressources humaines qualifiées, en particulier dans les territoires les plus reculés.

Certaines évolutions tracent néanmoins de nouvelles perspectives, comme le déploiement des pôles d'appui à la scolarité en Eure-et-Loir, qui fait partie des quatre départements préfigurateurs du pays. Une avancée majeure permise par la collaboration étroite entre l'ARS et la Direction des services de l'Education nationale d'Eure-et-Loir. Depuis cette rentrée, dix-huit équipes pluridisciplinaires sillonnent et quadrillent les six secteurs du département. Leur intervention doit améliorer la prévention du handicap, mais aussi des troubles de la conduite et du comportement, en lien direct avec les familles et les enseignants, qui se verront proposer un accompagnement personnalisé et des solutions concrètes, rapides et efficaces.

Les outils et les bonnes volontés ne suffiront pas pour autant. Dans la foulée du succès populaire des Jeux paralympiques de Paris 2024, il nous faut désormais travailler collectivement sur la vision du handicap et son inclusion dans notre société. L'apprentissage de l'altérité, qui est l'un des grands piliers de l'école inclusive, sera un enjeu crucial.

# SOMMAIRE

## L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

**Evelyne Mège**, directrice académique des services de l'Education nationale en Eure-et-Loir & **Denis Gelez**, directeur départemental Eure-et-Loir de l'ARS Centre-Val de Loire : « Un grand pas vers l'école pour tous ! »

## EN DIRECT DES TERRITOIRES

**Giennois** : un partenariat utile et efficace  
**Tours** : inauguration de la plateforme régionale de prévention du suicide  
**Dreux** : les patients psys exposent leurs œuvres au musée  
**Centre-Val de loire** : 21 événements indésirables liés à des IVG en trois ans

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

**137**

## LA MÉTÉO SANITAIRE

**Infections respiratoires** : une hausse des signalements dans les EHPAD

## EN BREF

**HAD Val de Loire** : première pose de Midline en ambulatoire  
**Parcours de santé** : la CNSA récompense un projet de formation  
**Santé mentale** : le CMP de Bourges s'adresse aux jeunes sur LinkedIn  
**Mon Bilan Prévention** : top départ !

## APPELS À PROJETS

### AU PROGRAMME

Ciné-débat sur la mobilité  
Soirée sur la dépression post-partum  
Une formation pour sensibiliser les élus à la santé environnementale  
Semaine de la sécurité des patients  
Journée sur les innovations en psychiatrie  
Un colloque sur les bienfaits santé de la « végétalisation »  
Un forum pour soigner en préservant la planète

## LE COIN RH

**Michelle Pierret**, directrice de l'APF France Handicap Centre-Val de Loire



## L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

**Evelyne Mège**, directrice académique des services de l'Education nationale en Eure-et-Loir & **Denis Gelez**, directeur départemental Eure-et-Loir de l'ARS Centre-Val de Loire :  
« Un grand pas vers l'école pour tous ! »

**Dans une interview croisée, Denis Gelez et Evelyne Mège détaillent les enjeux du déploiement des pôles d'appui à la scolarité en Eure-et-Loir, l'un des quatre départements préfigurateurs du pays. Placé sous la double tutelle de l'ARS et de la DSDEN, la Direction des services de l'Education nationale d'Eure-et-Loir, ce dispositif inclusif doit accompagner parents, enseignants et élèves sur la voie de l'école pour tous.**

### Quels sont les principaux enjeux en matière d'inclusion scolaire ?

**Denis Gelez :** L'inclusion des personnes handicapées est un objectif global qui concerne toutes les dimensions de notre société : économie, éducation, emploi, logement... De nombreux progrès ont été réalisés ces dernières années, notamment dans les domaines scolaires et périscolaires, mais il faut aller encore plus loin, en inversant le paradigme. Les services éducatifs et médico-sociaux doivent aller vers les élèves en situation de handicap et non plus l'inverse. Les enfants concernés doivent être impérativement scolarisés dans l'école de leur secteur. Nous aurons gagné le jour où le mot inclusion sera banni de nos conversations.

**Evelyne Mège :** Les enfants et les adolescents en situation de handicap et ceux à besoins particuliers ne doivent plus être écartés de notre société. Notre département a beaucoup fait pour les accueillir en secteur ordinaire, en privilégiant notamment le recours aux DAME\* qui ont succédé aux IME\*\*. Ces élèves font partie intégrante de nos écoles, collèges et lycées. Peu importe leur situation, chacun d'entre eux a le droit d'être scolarisé, en tenant compte de ses difficultés. C'est le principe même de l'école pour tous, dont la mise en œuvre sera facilitée par le déploiement de dispositifs innovants, comme les pôles d'appui à la scolarité dits PAS.

### En quoi les PAS peuvent-ils accélérer cette nécessaire mutation ?

**Evelyne Mège :** Composées d'un enseignant spécialisé et de deux professionnels médico-sociaux, ces équipes pluridisciplinaires couvriront un champ plus large que le handicap. Elles interviendront aussi auprès des enfants à besoins éducatifs particuliers. Une fois saisies, elles proposeront un accompagnement personnalisé et une réponse adaptée aux familles. Ce dispositif inclusif s'adresse également aux enseignants, qui rencontrent parfois des difficultés avec des élèves souffrant de troubles du comportement, sans trop savoir comment les gérer.

**Denis Gelez :** Les PAS ont été conçus pour rassurer et outiller les enseignants. Ils viendront les épauler et trouveront les solutions les plus appropriées. Ils faciliteront également la prévention du handicap et des troubles du comportement, en lien avec les familles et la Maison départementale de l'autonomie, via la détection précoce des signaux faibles. Clairement affichée, notre ambition est aussi partagée : proposer un meilleur service public d'éducation.

### Quels sont les premiers enseignements de cette phase de préfiguration ?

**Denis Gelez :** Le déploiement des PAS en Eure-et-Loir est avant tout le fruit d'une collaboration efficace entre l'ARS et la Direction des services de l'Education nationale d'Eure-et-Loir, qui est l'un des quatre départements préfigurateurs, en raison de son degré de maturité avancé en matière d'inclusion scolaire. Dix mois plus tard, nous entrons dans la phase opérationnelle de la

préfiguration. Officiellement déployés le 2 septembre dernier, dix-huit PAS sont mis en place en Eure-et-Loir. Ils couvrent intégralement les six secteurs de notre département.

**Evelyne Mège** : Les éléments recueillis durant le premier comité de pilotage, qui a eu lieu vendredi dernier, sont très encourageants. Selon les coordonnateurs des PAS, les équipes ont été bien accueillies dans les établissements et se font progressivement connaître des équipes pédagogiques. La préparation n'a pas été simple. Il nous a fallu informer, recruter et former dix-huit enseignants spécialisés. Motivés et engagés, ils sont pleinement mobilisés. Les PAS ne sont plus une idée. Ils sont devenus un service de proximité opérationnel.

---

**« Les PAS ont été conçus pour accompagner les familles, mais aussi pour rassurer et outiller les enseignants »**

---

### Quelles sont les prochaines étapes ?

**Evelyne Mège** : Les familles, les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques doivent être rapidement informés de l'existence et du mode de fonctionnement des PAS. Ce dispositif, qui sera généralisé dans tous les départements du pays dès la prochaine rentrée scolaire, doit désormais s'inscrire dans la durée. Les enseignants spécialisés, coordonnateurs PAS, ont été nommés à titre définitif afin de s'inscrire de manière pérenne dans ces dispositifs.

**Denis Gelez** : Les PAS ne se substituent pas aux dispositifs existants, comme les DAME. Ils constituent en quelque sorte le deuxième étage de la fusée de l'inclusion scolaire, en rapprochant encore plus les services médico-sociaux et ceux de l'Education nationale. Ces équipes pluridisciplinaires apporteront une réponse supplémentaire et des services organisés pour offrir la meilleure inclusion scolaire possible. Précision importante : les deux personnels médico-sociaux du PAS sont recrutés par le directeur du DAME. Ils travailleront en liens étroits avec les coordonnateurs des PAS pour apporter les réponses les plus adaptées aux situations qui leur auront été signalées.

(\*) Dispositif d'accompagnement médico-éducatif – DAME.

(\*\*) Institut médico-éducatif – IME.



**Le PAS... en bref**

Chaque pôle d'appui à la scolarité prend la forme d'une équipe pluridisciplinaire qui aide et soutient tout élève rencontrant une difficulté importante et persistante dans son parcours scolaire. Accueil des familles, recueil et analyse des données, interventions et réponses, coordination des AESH... Le PAS propose un accompagnement humain et personnalisé aux enfants à besoins éducatifs particuliers, en lien avec les ressources du territoire. Son intervention peut être sollicitée par la famille, l'équipe pédagogique, le chef d'établissement ou l'inspecteur de l'Éducation nationale, en remplissant le document de saisine et/ou en contactant le coordonnateur du PAS. Ce dispositif inclusif est actuellement expérimenté dans quatre départements : Aisne, Côte-d'Or, Eure-et-Loir et Var. Il sera généralisé dans tout le pays dès la rentrée prochaine.

## EN DIRECT DES TERRITOIRES

### Tours : inauguration de la plateforme régionale de prévention du suicide



Le Centre-Val de Loire se mobilise pour la prévention du suicide. La directrice générale de l'ARS, Clara de Bort, a inauguré, le mardi 9 septembre, une plateforme régionale de prévention du suicide à Tours pour répondre aux appels du numéro national 31 14. Au bout du fil, des professionnels de santé, infirmiers, psychologues et médecins, formés aux missions d'écoute et d'orientation, et accessibles 24h/24 et 7j/7. Leur mission : évaluer les personnes ayant des idées suicidaires et les prendre en charge de façon adaptée depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire. L'ouverture d'une plateforme régionale de prévention du suicide

Grâce à ce dispositif, l'IPA a vu 200 patients entre octobre 2023 et juillet 2024, majoritairement des personnes âgées entre 70 et plus de 90 ans, le plus souvent en ALD, CMU et fragiles. Fait notable : 107 de ces 200 patients ont retrouvé un médecin traitant et n'ont pas été en rupture de soins. Le travail préparatoire de l'IPA a permis aux médecins de parer « au plus pressé » pour les patients en grande déshérence médicale, relèvent les porteurs du projet dans un bilan. Les EHPAD saluent pour leur part une réelle plus-value du suivi IPA/médecin traitant dans la structure avec des bilans plus complets. Quant à l'IPA, elle observe que le patient se sent soulagé de pouvoir bénéficier d'un suivi par un médecin traitant en lien avec l'IPA. 83 % des patients se disent d'ailleurs « très satisfaits » de l'initiative.

---

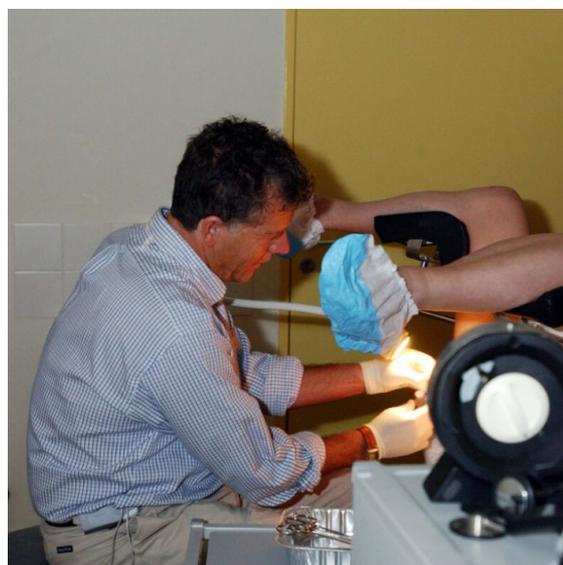
### Centre-Val de Loire : 21 événements indésirables liés à des IVG en trois ans

n'est pas anodine. Selon les données de Santé publique France, le Centre-Val de Loire était en 2020 la quatrième région française à connaître le plus de suicides, à l'origine de 407 décès. En quatre mois, la plateforme a reçu un peu plus de 2 000 appels. Le Dr Johanne Breton, psychiatre coordinatrice 31 14 Centre-Val de Loire, rappelait à France Bleu l'importance d'encourager les personnes en détresse à parler de leur souffrance psychique et de leurs idées suicidaires. « Il faut leur conseiller d'appeler le 31 14. Si elles ne veulent pas appeler, il faut appeler à leur place. Il est important de lever le tabou. C'est comme cela que l'on arrivera à faire diminuer les taux de suicide en France. »

## Dreux : les patients psy exposent leurs œuvres au musée



Si la médecine est un art, l'art permet aussi de soigner. En 2010, le centre hospitalier et le Musée d'art et d'histoire de Dreux ont noué un partenariat « culture et santé » pour proposer des temps de médiation artistique hors des murs à des patients psychiatriques



La liberté garantie des femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse est inscrite dans la Constitution depuis le 8 mars dernier. Mais l'accès à l'avortement et sa réalisation dans de bonnes conditions continuent de requérir une vigilance absolue. C'est la raison pour laquelle le réseau Périnat Centre-Val de Loire a lancé, en novembre 2021, un formulaire de déclaration des événements indésirables liés à une IVG. Médecin référent du centre d'orthogénie du CHRU de Tours et coordinatrice de la commission santé sexuelle et orthogénie du réseau Périnat Centre-Val de Loire, le Dr Nathalie Trignol-Viguié, a accepté de faire, pour la Lettre Pro, un état des lieux des événements indésirables déclarés lors d'une IVG. « En près de trois ans, nous avons enregistré 21 déclarations d'événements indésirables, dont treize émanaient d'usagères, cinq de professionnels et deux d'intervenantes sociales étant intervenues pour des patientes qui ne souhaitaient pas le faire en leur nom. Une professionnelle a signalé un problème de conventionnement avec un établissement de santé. » Parmi les principaux motifs de recours figure l'absence ou le manque d'informations qui peuvent conduire à une errance ou à un retard de prise en charge. Deux femmes ont ainsi déclaré avoir découvert leur grossesse dans des délais qui auraient dû leur permettre d'avorter mais qui, renvoyées de secrétariat en secrétariat, se sont retrouvées au-delà du délai légal de quatorze semaines. Elles ont

hospitalisés. Chaque année, des patients du service de psychiatrie générale, accompagnés de soignants, sont invités à participer à des expériences artistiques au sein du musée de Dreux. Cette année encore, une trentaine de patients schizophrènes, bipolaires ou psychotiques ont participé à ce programme de muséothérapie, soutenu par la Ville de Dreux et son Centre d'Art Contemporain L'ArTsenal. Les patients se sont rendus en groupe au musée une fois toutes les deux semaines. « A chaque séance, Delphine Eristov, chargée des publics au musée, leur propose un temps de découverte d'œuvres, puis un temps d'ateliers pour la création », explique Margaux Lerivray, l'ergothérapeute du service de psychiatrie générale du centre hospitalier de Dreux. Les patients créent pendant ces séances une production artistique (peintures, pastels, linogravures, collages...). Les œuvres produites cette année sont exposées jusqu'au 22 septembre à la Chapelle de l'Hôtel Dieu, au centre-ville de Dreux. « Ce programme permet à ces patients de travailler le lâcher-prise, la créativité, l'entraide en groupe, confie Margaux Lerivray. Avec cette activité, ils sont valorisés et retrouvent l'estime de soi. » L'intérêt manifesté par le public lors du vernissage qui a eu lieu le vendredi 6 septembre, en présence de patients, de leurs familles, de professionnels de santé, de représentants de l'hôpital et d'élus, témoignent du succès de cette action financée par l'ARS et la DRAC.

---

## Giennois : un partenariat utile et efficace



toutes deux dû bénéficier d'une interruption médicale de grossesse pour motif psychosocial. Une autre problématique forte soulevée par les déclarations porte sur le non-respect de la confidentialité de l'échographie. Cet acte bénéficie d'une cotation spécifique (code IPE) qui garantit une transparence totale sur Ameli et Mon Espace santé. « Si l'échographie n'est pas pratiquée en respectant ce codage spécifique, elle entre dans le circuit classique avec une prise en charge à 65 % par l'Assurance maladie, explique le Dr Nathalie Trignol-Viguié. Une trace dans les décomptes Ameli peut entraîner des conséquences si un parent ou un conjoint tombe sur un relevé. » Enfin, des déclarations pointent parfois le manque de bienveillance échographique. « Des professionnels peuvent être amenés à faire écouter le cœur du fœtus, à montrer des images que les femmes ne souhaiteraient pas voir, à faire des comptes-rendus inadaptés. » A la suite de problèmes remontés, le réseau Périnat Centre-Val de Loire a rédigé en décembre 2022 une charte des bonnes pratiques pour l'échographie spécifique de datation avant une IVG. Cette charte a été adressée à l'ensemble des professionnels de la région qui pratiquent des échographies, mais trop peu l'ont signée. Les 21 déclarations enregistrées peuvent sembler négligeables au regard des quelque 7 500 IVG réalisées chaque année à l'échelle régionale. Ces documents anonymisés ont cependant permis d'engager des réflexions et de faire bouger les lignes. « Il y a sans doute une nette sous-déclaration des événements, rappelle le Dr Nathalie Trignol-Viguié. D'autant que les femmes recourant à l'IVG se trouvent souvent en situation de vulnérabilité qui peut les dissuader d'effectuer un signalement. » D'où l'importance de continuer à faire connaître le formulaire de déclaration des événements indésirables liés à une IVG. Pour plus de renseignements : [contact@perinatalite-centre.fr](mailto:contact@perinatalite-centre.fr)

La désertification médicale n'est pas une fatalité. Des initiatives permettent d'améliorer l'accès aux soins. C'est le cas du projet innovant lancé en 2022 dans le cadre de la CPTS du Giennois, dans le Loiret, avec le soutien de l'ARS Centre-Val de Loire. Fragilisée par le départ à la retraite de plusieurs médecins généralistes non remplacés, dont deux dans la maison de santé de Gien, la CPTS a répondu à un appel à candidatures destiné à développer et renforcer le rôle de l'infirmier en pratique avancée (IPA). Le projet constitue un partenariat entre l'IPA et les médecins généralistes. Dans le cadre d'un exercice coordonné, l'IPA remplit plusieurs missions spécifiques pour optimiser l'accès aux soins et diminuer le nombre de patients sans médecin traitant. L'IPA a notamment été chargée de créer un dossier médical complet pour tout nouveau patient afin de faire gagner du temps à leur médecin généraliste. Le bilan du projet est très instructif.

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 137



C'est le nombre d'élèves en situation de handicap qui bénéficient d'un des différents dispositifs d'« école inclusive » mis en place en Centre-Val de Loire. Parmi eux, 80 sont inclus dans une unité d'enseignement externalisée (UEE), 18 font partie d'un pôle

## LA MÉTÉO SANITAIRE

### Infections respiratoires : une hausse des signalements dans les EHPAD

Les signalements pour infections respiratoires aiguës sont en hausse sur la semaine écoulée, en provenance notamment des EHPAD. En cas de besoin, vous pouvez retrouver sur le site Internet de l'ARS les documents utiles à la déclaration, mais également à la gestion des cas : [Outils risques infectieux en EHPAD et en ESMS | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire](#)

Le Centre national de référence sur les salmonelles a informé Santé publique

d'appui à la scolarité et 15 sont scolarisés dans une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA).

France de l'identification de treize patients positifs à la même souche, tous issus d'Indre-et-Loire, entre le 17 juillet et le 1er août 2024. SpF a pris contact avec ces patients pour mener une enquête de proximité afin d'identifier la source commune de contamination. Pour rappel, les toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) sont à déclarer à l'ARS via le formulaire CERFA adapté et à transmettre à [ars45-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars45-alerte@ars.sante.fr). Comme ont récemment pu le démontrer, à l'échelle nationale, plusieurs épisodes de contaminations d'aliments à la salmonelle, ces signalements sont importants pour circonscrire les contaminations. Voir : [Toxi-infections alimentaires collectives – Santé publique France](#).

L'ARS Centre-Val-de-Loire a reçu, le 9 septembre dernier, le signalement de cinq cas probables de botulisme, faisant suite à un repas de famille et à la consommation de pesto à l'ail des Ours de la marque « O P tits Oignons ». Ces personnes qui présentaient des symptômes évocateurs de botulisme ont été prises en charge. Les restes de ce repas, et notamment le pesto à l'ail des Ours, ont été envoyés à l'Institut Pasteur pour être analysés. En attendant les résultats définitifs des investigations, la prudence est de mise. Les personnes qui détiendraient encore ces produits sont invitées à ne pas les consommer, à ne pas les ouvrir, et à les jeter. Pour en savoir plus sur le botulisme et ses traitements, consulter le [site de l'Institut Pasteur](#).

---

Consultez le [bulletin régional de situation épidémiologique](#) produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

*Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à [ars45-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars45-alerte@ars.sante.fr)*

## HAD Val de Loire : première pose de Midline en ambulatoire



Les équipes d'HAD Val de Loire-LNA Santé ont annoncé avoir effectué, le 20 août, la première pose de Midline en ambulatoire, dans la maison médicale d'Artannes. Depuis, quatre autres cathéters veineux périphériques ont été posés au domicile de patients, indique le Dr Nicolas de Vial, praticien à HAD Val de Loire. L'idée de réaliser à domicile cet acte habituellement effectué en bloc hospitalier est née après que les deux médecins ont découvert qu'un confrère exerçant en HAD dans le Finistère s'était lancé dans la pose de cathéters à domicile. « Nous nous sommes adressés au Pr Marc Laffon, chef du service d'anesthésie réanimation du CHRU de Tours et à ses équipes qui ont accepté de nous former », confie le Dr Guillaume Sasseigne, praticien à HAD Val de Loire. Au terme de quatre mois de formation et d'une vingtaine de pose de Midline sous supervision des équipes du CHRU, le Dr de Vial est désormais autonome. En fin de formation, le Dr Sasseigne pourra bientôt réaliser cet acte. La pose de cathéters veineux périphériques en HAD, réalisée par un médecin avec une infirmière, en condition stérile, dure 25 à 30 minutes. Elle est surtout pratiquée dans deux indications : pour les patients en soins palliatifs ou oncologiques avec un capital veineux assez pauvre ou pour les

## Santé mentale : le CMP de Bourges s'adresse aux jeunes sur LinkedIn



Il n'est jamais facile pour un ado en souffrance de savoir vers qui se tourner. Désireux de se faire connaître des jeunes de la région et de leur entourage, le Centre médico psychologique (CMP) pour adolescents de Bourges (CH George Sand) a publié une courte vidéo de présentation sur LinkedIn. Deux jeunes filles partagent leur expérience et encouragent tous les enfants de leur âge qui auraient besoin d'aide à contacter le CMP. « Que ce soit pour des troubles anxieux, dépressifs, des difficultés scolaires ou relationnelles, l'équipe pluridisciplinaire du CMP est là pour aider chaque adolescent à trouver des réponses à ses questions et à mieux comprendre ce qu'il traverse. »

Pour contacter le CMP pour adolescents de Bourges : 02 48 67 25 00

---

**Mon Bilan Prévention :  
top départ !**

antibiothérapies par intraveineuses au long cours. Cette intervention à domicile présente plusieurs avantages. Elle permet d'éviter aux patients de nouvelles hospitalisations et des déplacements. « La pose de Midline permet par ailleurs d'éviter de devoir changer tous les quatre jours les cathéters simples et de devoir repiquer le patient, on limite ainsi le risque infectieux », explique Emilie Poirault, directrice des soins à HAD Val de Loire-LNA Santé.

---

## Parcours de santé : la CNSA récompense un projet de formation



Le projet de formation « coordination de parcours de santé » conçu par Santé EsCALE 41 et le département formation continue et recherche du Centre hospitalier de Blois a reçu le prix coup de cœur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) lors des universités de la coordination qui se sont tenues du 28 au 30 août derniers à Albi. « Ce prix constitue une nouvelle marque de confiance à l'endroit de notre département », salue Philippe Adam Rodriguez, directeur général de Santé



Des examens aux âges clés de la vie pour rester en bonne santé. Tant attendus depuis l'annonce de leur création en 2022, les bilans de prévention vont enfin voir le jour. 21 millions de Français sont invités à prendre rendez-vous avec un soignant – médecin, sage-femme, infirmière ou pharmacien – pour réaliser ces examens gratuits, à condition de faire partie des quatre tranches d'âge ciblées : 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans, ou 70-75 ans. En amont de ces rendez-vous, le patient est invité à remplir un questionnaire adapté à son âge, comprenant des informations sur ses antécédents, ses habitudes (alimentation, activité physique, conduites addictives...), d'éventuels symptômes ou encore son état mental. Lors du rendez-vous, le professionnel hiérarchise les risques et propose des changements dans les comportements, et en cas de besoin, oriente le patient vers une prise en charge. Un « plan personnalisé de prévention » est établi et transmis au médecin traitant. Avec ce dispositif innovant, l'ambition du ministère en charge de la santé est de « donner à chacun la possibilité de devenir acteur de sa propre santé et d'être sensibilisé tout au long de sa vie sur les comportements favorables à la santé ».

Pour en savoir plus : [le dossier du ministère](#)

---

## Vaccination anti-HPV : les parents d'élèves jugent le niveau d'information satisfaisant

Escale 41. « En tant que dispositif d'appui à la coordination, notre mission est de coordonner les parcours de santé. Des compétences sont nécessaires et nous les avons identifiées ». Pour tenir un dossier de coordination partagé, il faut des capacités de synthèse et de transmission pour que les informations soient lisibles par tous les acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Comment créer une concertation entre professionnels ? Comment animer une réunion de coordination interprofessionnelle ? La formation « courte et opérationnelle » de 21h sur deux mois, qui sera lancée en 2025, apportera des réponses claires à toutes ces questions. DAC, MSP, CRT, équipes mobiles, Communautés 360, IPA, CH... Elle permettra de transmettre les fondamentaux opérationnels à tous les professionnels qui exercent des missions de coordination de parcours de santé. « Notre objectif est de former tous les acteurs de la coordination de Loir-et-Cher, mais d'autres départements et acteurs sont intéressés par notre formation », indique Philippe Adam Rodriguez.

---



La campagne menée dans les collèges en faveur de la vaccination HPV a-t-elle entraîné un gain de couverture vaccinale ? A-t-elle permis de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ? C'est en tout cas ce que suggère Santé publique France au terme d'une enquête nationale menée auprès des parents d'élèves de cinquième. Il ressort de l'analyse des près de 12 300 questionnaires étudiés que les parents étaient satisfaits de l'information reçue. « La communication autour de la vaccination HPV au collège semble avoir eu un effet d'incitation à la vaccination, au-delà même de sa réalisation au collège, observe SpF. Plus de la moitié des parents d'enfants vaccinés en ville après l'annonce de la campagne ont mentionné que les informations reçues dans le cadre de cette campagne les avaient incités à faire cette vaccination. » Dans le Centre-Val de Loire, région où le taux de participation à l'enquête a été le plus élevé, 82 % des parents ont jugé de qualité les documents d'information sur la vaccination HPV. La campagne de vaccination au collège a aussi contribué à agrandir les rangs des jeunes vaccinés, puisque plus de la moitié des enfants qui avaient reçu au moins une dose le jour de l'enquête ont été vaccinés au collège.

---

## APPELS À PROJETS

L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à projets innovants à l'attention des établissements publics et privés autorisés [en psychiatrie](#)

Dispositif d'accompagnement de la formation IPA - Campagne d'appel à [candidatures.2024-2025](#)

Programme HOP'EN 2 : [candidature pour la phase 1.](#)

Dispositif de contrat d'allocation d'études (CAE) - campagne [d'appel à candidatures 2024](#)

## AU PROGRAMME

### Ciné-débat sur la mobilité

**Judi 19 septembre**, à 20h, un ciné-débat est programmé à l'auditorium Samuel Paty de la bibliothèque Abbé-Grégoire à Blois, sur le thème de la mobilité. Le documentaire "Faut que ça bouge" sera projeté, suivi d'un débat. Retrouvez le [programme complet](#) et découvrez toutes les alternatives à la voiture individuelle.

### Soirée sur la dépression post-partum

**Vendredi 18 octobre**, à 19h30, l'association Tout P'tits 41, qui accompagne et soutient la parentalité dans sa globalité sur la période des 1 000 premiers jours de l'enfant, organise une soirée réservée aux professionnels dans la salle des fêtes de Huisseau-sur-Cosson sur le thème de la dépression post-partum. Un débat sera organisé à l'issue de la projection du documentaire « J'ai mal à ma maternité ». Inscription obligatoire auprès de [toutptits41@gmail.com](mailto:toutptits41@gmail.com) (06 67 08 50 90)

### Une formation pour sensibiliser les élus à la santé environnementale

**Mardi 24 septembre**, de 14h à 16h30, à Valençay (Indre), dans la salle de l'orangerie du château de Valençay, les élus et agents des collectivités locales de l'Indre sont invités à découvrir la plateforme de formation en e-learning en santé environnementale. Celle-ci leur permettra d'acquérir des connaissances sur sept thématiques spécifiques de cette problématique (bruit, sites et sols pollués, habitat indigne qualité de l'air intérieur et

### Journée sur les innovations en psychiatrie

**Judi 26 septembre**, de 9h à 16h15, se tiendra la journée annuelle de la psychiatrie à Fleury-les-Aubrais (Loiret). Cet événement consacré aux « innovations en psychiatrie » aura lieu à l'EPSM du Loiret Georges Daumézon, 1 route de Chanteau, 45400 Fleury-les-Aubrais Inscription obligatoire via ce [formulaire](#).

### Un colloque sur les bienfaits santé de la « végétalisation »

**Mardi 17 septembre**, de 14 h à 17h, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Brenne-Berry et la communauté de communes Cœur de France organisent à Saint-Amand-Montrond (Cher) un colloque consacré à l'urbanisme favorable à la santé. Rendez-vous à la Passerelle, 1 rue Bauchacourt, pour débattre avec des experts en santé, climat et urbanisme des adaptations possibles au changement climatique, dont la végétalisation des villes et des villages, pour préserver le capital santé. Inscription sur [info@cpiebrenne.fr](mailto:info@cpiebrenne.fr) (02 54 39 23 43).

### Un forum pour soigner en préservant la planète

**Judi 26 septembre**, un Forum Santé & Environnement sera organisé par l'URPS Chirugiens-Dentistes, à l'Hôtel de Région d'Orléans, au cours duquel doivent intervenir la philosophe Cynthia Fleury et l'aventurier et

extérieur, l'eau et l'urbanisme). Inscription avant le 15 septembre par courriel à [am.indre@orange.fr](mailto:am.indre@orange.fr) avec copie à [ars-cvl-dd36-unite-sante-environnement-@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-dd36-unite-sante-environnement-@ars.sante.fr)

### Semaine de la sécurité des patients

La semaine sur la sécurité des patients, du **16 au 20 septembre** aura cette année pour thème : « Améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients ». Le Centre régional de pharmacovigilance a réalisé une affiche pour sensibiliser les prescripteurs au diagnostic des effets indésirables médicamenteux afin que, devant tout nouveau symptôme, ils évoquent un effet indésirable potentiel (et stoppent le médicament en cause) avant d'instaurer un nouveau médicament pour le traiter. Contact du CRPV : 02 47 47 37 37 ou [crpv@chu-tours.fr](mailto:crpv@chu-tours.fr)

conférencier Philippe Croizon. Cette manifestation est ouverte à tous les professionnels de santé de la région.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à [ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr).

## LE COIN RH

### NOMINATION



**Michèle Pierret, directrice de l'APF France Handicap Centre Val-de Loire**  
Michelle Pierret est devenue, le 26 août dernier, directrice de l'APF France Handicap

### LA SANTÉ RECRUTE

Un [Infirmier de coordination santé logement](#) à Blois

Un [conseiller médical H/F](#) à l'ARS à Orléans

Un [chargé de mission offre sanitaire H/F](#) à l'ARS à Orléans

Centre-Val de Loire. Une association qui défend et promeut les droits des personnes en situation de handicap. Diplômée de Sciences-Po Grenoble et de l'EHESP, titulaire d'un master 2 en Droit de la santé, Michelle Pierret, 59 ans, travaille depuis 25 ans dans le champ du handicap. Elle a d'abord été directrice d'établissements et de services publics autonomes hors classe. Elle a ensuite été directrice générale d'associations et a une activité de coach et consultante, qui accompagne les managers des secteurs sanitaire, social et médico-social. « L'un de mes dossiers prioritaires sera le renouvellement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens », confie Michelle Pierret à la Lettre pro. La nouvelle directrice régionale d'APF France Handicap, qui accompagne 1 500 personnes en Centre-Val de Loire, entend poursuivre le combat pour une « société plus solidaire ». « L'un des grands enjeux de notre société est d'être plus inclusive, et de transformer l'offre à la fois dans les milieux scolaires et professionnels, mais aussi dans la vie de la cité, l'habitat, les transports...

S'abonner à la Lettre  
Pro ARS Centre-Val  
de Loire

Consulter les Lettres  
Pro précédentes

Proposer un sujet,  
un événement, une  
offre d'emploi...

in

**La Lettre Pro - 13 septembre 2024**

**Directrice de la publication :** Clara de Bort

**Réalisation / rédaction :** Communication ARS Centre-Val de Loire

**Crédit photos :** ARS Centre-Val de Loire / HAD Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)